

Niederanven, le 30 juin 2022

AVIS AU PUBLIC

(3A/2022/2330/151)

Il est porté à la connaissance du public, que l'ASBL CLUB FLECHE D'OR a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un stand de tir à Luxembourg-Neudorf sur le stade Henri Funck.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans éventuels sont déposés à la maison communale de Niederanven du 30 juin 2022 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

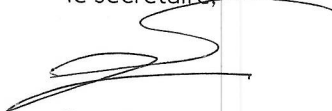
le bourgmestre,



Raymond Weydert



le secrétaire,



Bob Scholtes